

1. NOM DU PRODUIT

commercial

- en polonais : Oxoviflex®
- en anglais : Oxoviflex®
- en allemand : Oxoviflex®

chimique

- en polonais : tereftalan bis(2-etyloheksylu) (*téréphtalate de bis(2-éthylhexyle)*)
- en anglais : bis(2-ethylhexyl) terephthalate
- en allemand : bis(2-ethylhexyl) terephthalat

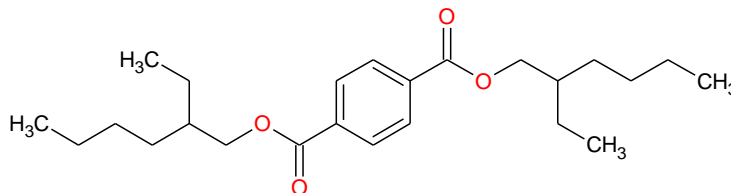
désignation officielle de transport

ne s'applique pas (il n'est pas soumis à la réglementation RID/ADR)

formule chimique

- moléculaire $C_{24}H_{38}O_4$
- plane $C_6H_4(COOC_8H_{17})_2$

- développée



symbole PKWiU (*Classification polonaise des produits et des services*)

20.14.34.0

symbole NC

2917 39 95

2. EXIGENCES QUALITATIVES

2.1. Propriétés générales

Le produit Oxoviflex® est un liquide huileux, incolore ou présentant une teinte légèrement jaune paille, ne contenant pas d'impuretés mécaniques.

2.2. Propriétés physiques et chimiques

N° d'ordre	Propriété	Valeur	Unité de mesure	Méthodes d'essais	Méthode équivalente
1	couleur, unités de l'échelle platine-cobalt, maximum	20	[° Hz]	PN-C-04534-01:1981	ISO 6271
2	point d'éclair, minimum	230	[° C]	PN-EN ISO 2592:2008	ISO 2592
3	substances volatiles (150 °C/2h), maximum	0.20	[% m/m]	Méthode propre ZAK	Pas d'équivalent
4	téréphtalate de bis(2-éthylhexyle), minimum	98.0	[% m/m]	Méthode propre ZAK	GC
5	densité sous 20 °C, minimum maximum	0.980 0.985	[g/cm³]	PN-C-04504:1992	Aréomètre
6	Acidité sous forme d'acide phtalique, maximum	0.01	[% m/m]	PN-C-89401:1988	ISO 1385/IV
7	eau, maximum	0.1	[% m/m]	PN-ISO 760:2001	ISO 760

3. UTILISATION

Le produit Oxoviflex® est utilisé dans la transformation des matières plastiques comme plastifiant et dans l'industrie des peintures et des vernis.

4. PERSISTANCE

Le produit Oxoviflex® est persistant chimiquement. En respectant les conditions de stockage et de transport visées aux points 7 et 8, les propriétés de qualité indiquées au point 2 sont conservées durant 6 mois à partir de la date de chargement.

5. CONFIRMATION DE LA QUALITÉ DU PRODUIT

Sauf si le contrat avec le client en dispose autrement, un certificat de qualité, constatant la conformité des propriétés qualitatives avec les exigences de la présente fiche de données de sécurité, est joint à chaque lot du produit Oxoviflex®.

6. EMBALLAGE

Le produit Oxoviflex® est chargé dans des wagons citernes en acier, des conteneurs citernes, des flexitanks ou des camions citernes.

L'utilisation d'un autre type d'emballage assurant le maintien des propriétés qualitatives du produit et la sécurité de son transport, de son stockage et de son utilisation, est autorisée. Dans ce cas, le destinataire doit :

- présenter une certification valable certifiant que l'emballage est destiné à stocker et à transporter le produit ou sa propre déclaration écrite concernant cette question,
- étiqueter l'emballage conformément aux normes en vigueur.

6.1. Étiquetage des emballages unitaires pour le destinataire

a/ selon le règlement (CE) 1272/2008

- Ne s'applique pas - le produit Oxoviflex® (téréphtalate de bis(2-éthylhexyle)) n'est pas une substance dangereuse au sens des règlements CLP/GHS

b/ selon la réglementation RID/ADR

- Ne s'applique pas - le produit Oxoviflex® (téréphtalate de bis(2-éthylhexyle)) n'est pas une substance dangereuse au sens des règlements RID/ADR

c/ selon la loi sur les produits emballés (si l'emballage y est soumis)

- nom du produit
- quantité nominale du produit
- nom de la société d'emballage, commandant l'emballage ou de l'importateur.

d/ mention :

- « L'emballage usagé doit être transmis aux destinataires concernés par la valorisation des déchets ».

7. STOCKAGE

7.1. Exigences pour les bâtiments de stockage

- Ventilation locale par aspiration, éliminant les vapeurs des endroits de leur émission, et ventilation globale des locaux.
- Protection contre l'électricité statique - une décharge peut provoquer l'inflammation des vapeurs organiques.
- Système d'arrosage type sprinkler permettant le refroidissement des réservoirs/récipients par dispersion d'eau, en cas d'incendie.
- Sol imperméable, permettant la suppression des écoulements et empêchant leur pénétration dans les égouts.
- Le local doit être froid et sec.

7.2. Conditions de stockage

- Stocker à l'abri des sources d'inflammations - ne pas fumer.
- Stocker les réservoirs fermés hermétiquement dans un endroit froid, bien ventilé.
- Stocker et ouvrir le réservoir avec précaution.
- Les récipients et réservoirs doivent être correctement étiquetés.
- Les récipients et réservoirs doivent être fabriqués en matériaux résistant au téréphtalate de bis(2-éthylhexyle).
- Un dispositif d'extinction portable doit être accessible dans le local.

7.3. Consignes relatives à la santé au travail

- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Laver les mains avant les repas et immédiatement après l'utilisation du produit.

7.4. Consignes concernant le stockage commun

- Substances incompatibles : agents fortement oxydants

8. TRANSPORT

8.1. Exigences générales

Le produit Oxoviflex® doit être transporté dans des citernes, des camions citernes, des conteneurs citernes, des flexitanks ou dans les emballages unitaires du client respectant les conditions indiquées au point 6.

Les citernes, les camions citernes, les conteneurs citernes et les emballages doivent être hermétiques, opérationnels et propres (ils doivent posséder un certificat de lavage actuel).

Les emballages unitaires avec le produit doivent être transportés par moyens de transports couverts.

Le produit Oxoviflex® ne peut pas être transporté avec des oxydants forts et des alcalis.

Le produit n'est pas classé comme dangereux au sens des réglementations RID et ADR.

8.2. Marquage des moyens de transport selon RID/ADR

Ne s'applique pas. Le produit Oxoviflex® (téréphtalate de bis(2-éthylhexyle)) n'est pas une substance dangereuse au sens des règlements RID/ADR.

9. AUTRES INFORMATIONS

-

10. DOCUMENTS LIÉS

Fiche du produit	PM-018.02 « Oxoviflex®. Fiche de données de sécurité ».
PN-C-04504:1992	Analyse chimique. Évaluation de la densité des produits liquides et solides sous forme de poudre.
PN-EN ISO 2592:2008	Produits pétroliers. Détermination des points d'éclair et de feu. Méthode Cleveland à vase ouvert
PN-C-04534-01:1981	Analyse chimique. Évaluation de la couleur au moyen de l'échelle platine-cobalt /Hazen/
PN-ISO 760:2001	Méthode de Karl Fischer (Méthode générale).
PN-C-89401:1988	Plastifiants. Méthodes d'essai

11. REMPLACE

La fiche PM-018.01 « Oxoviflex®. Fiche de données de sécurité » (version 2.0)